

PARDIES



Bulletin Municipal 2023



www.pardies.fr



4 C.C.A.S.



14 Travaux



18 Les associations



- 2 Sommaire
- 3 Le mot du maire
- 4 C.C.A.S.
- 6 Cadre de vie
- 7 Budget
- 10 Réglementation
- 11 Éducation
- 12 Industrie
- 14 Travaux
- 18 Les associations
- 22 Annuaire
- 24 Démographie

Responsable de la publication :
Jean-Michel VIGNASSE

Crédit photos :
Mairie de Pardies
Associations Pardisiennes

Photo de couverture : Place du Fronton
mai 2023. Merci à Anthony Escofet pour
la photographie.

Création - Rédaction :
Secrétariat mairie - Police Municipale -
Commission communication -
Associations Pardisiennes.

Impression :
PrintOclock
0535370180

Malgré un début d'année agité au niveau national et une crise énergétique qui n'est pas terminée, le conseil municipal de Pardies aborde la deuxième partie de son mandat avec optimisme.

Solidaire des Pardisiens, la municipalité a souhaité, lors du vote du budget 2023 maintenir à l'identique la fiscalité et ce malgré les hausses des énergies qui impactent lourdement nos finances. Le travail de rigueur mené sur notre budget de fonctionnement et le résultat de l'exercice 2022 nous permettent, encore cette année, d'investir avec une vision à moyen terme pour se préparer à l'arrivée de nouveaux investisseurs.

Le conseil municipal sera toujours à l'écoute et aux côtés des associations pour leur permettre de développer leurs activités. Cette richesse associative est et doit rester pour notre commune un maillon social et dynamique de notre société.

Notre groupe scolaire reste toujours l'une de nos priorités, c'est pourquoi, je tiens à remercier notre secrétaire générale ainsi que la commission éducation avec la contribution des parents d'élèves. La mise en place de la nouvelle organisation des temps périscolaires, travaillée ensemble, a pour objectif d'accueillir nos petits écoliers avec une attention particulière.

L'agrandissement du parcours de santé, effectué en accord avec notre gestionnaire, a été réalisé dans le respect des normes environnementales. Ce nouveau circuit permet de profiter de notre patrimoine naturel dans de bonnes conditions.

Je vous laisse tourner les pages pour découvrir le travail effectué par les commissions communales pour que votre commune reste un lieu où il fait bon vivre.

Bonne lecture.

Daniel BIROU.



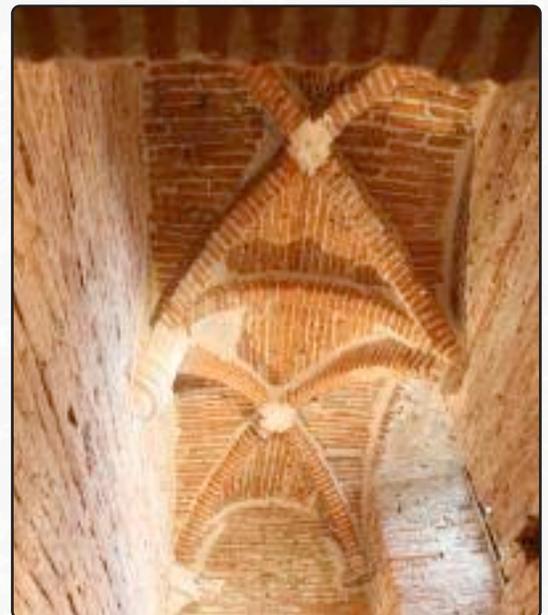
Voyage des aînés.

Après deux années d'interruption, le jeudi 22 septembre les aînés de Pardies accompagnés du maire et des représentants du CCAS prenaient la route en direction de Toulouse.



Une petite halte casse-croûte fut appréciée en cours de trajet à Saint-Gaudens, avant d'arriver à Rieux-Volvestre sous un beau soleil pour la visite guidée du village gaulois.

Situé à 50 kilomètres de Toulouse sur la commune de Rieux-Volvestre,



le village gaulois nous a fait voyager dans le temps à la rencontre de nos ancêtres. En pleine forêt sur 9 hectares, cette reconstitution est à la fois un écomusée, un parc archéologique et un parc culturel pour découvrir la vie et le travail des artisans de l'époque.

Vers 12h30, nos 80 aînés se sont retrouvés au restaurant de la terrasse à Carbone pour un excellent et copieux repas.

Pour compléter cette journée, pas de sieste mais une visite guidée des vestiges du domaine de la terrasse.

Le retour à Pardies vers 17h30 s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.



Repas des aînés.

Suite à deux années d'absence imposées par la pandémie, c'est le dimanche 15 janvier 2023 que le repas des aînés, qui fait partie des animations incontournables de la commune, a pu être à nouveau organisé.

115 personnes ont répondu à l'invitation de Mr le maire et du CCAS.

Après les vœux de Daniel Birou et les projets pour l'année à venir, vint ensuite l'heure de rejoindre les tables minutieusement dressées pour un savoureux repas.

Le champagne ne manquait pas pour fêter l'événement; chants et danses ont permis de clôturer cette journée dans une ambiance chaleureuse.

Les aînés de plus de 70 ans qui n'ont pas participé au repas ont reçu un colis gourmand distribué par les membres du CCAS lors d'une permanence à la mairie (135 colis).

Permanences d'informations d'actions sociales

Nous vous rappelons que des permanences d'informations d'actions sociales sont assurées les vendredis de 10 h à 12 h, sur rendez-vous, avec une professionnelle (rendez-vous à prendre auprès de la mairie).

Concert église

Le 28 janvier 2023 la commission animation a organisé un concert. Trois groupes ont été invités à cette soirée :

- Mourenx en chœur dirigé par Charlotte Mondot
- Chœur Voyelle de Mourenx dirigé par Alexandra Gjocaj
- et la Bande Originale de Castetis dirigé par Stephane Rey.



Pendant une heure trente les choristes ont enchanté le public venu nombreux. La soirée s'est terminée par un vibrant Aquères Montagnes interprété par les 3 chœurs. Le public a ovationné les acteurs pour leur excellente prestation.

À la fin du concert tous les choristes se sont retrouvés pour le pot de l'amitié.

Transport par bus au marché de Mourenx

Un bus transporte gratuitement les Pardisiens au marché de Mourenx les mercredis et samedis matins.

Le bus accueille les passagers aux arrêts de bus du Fronton et de la place Careño.

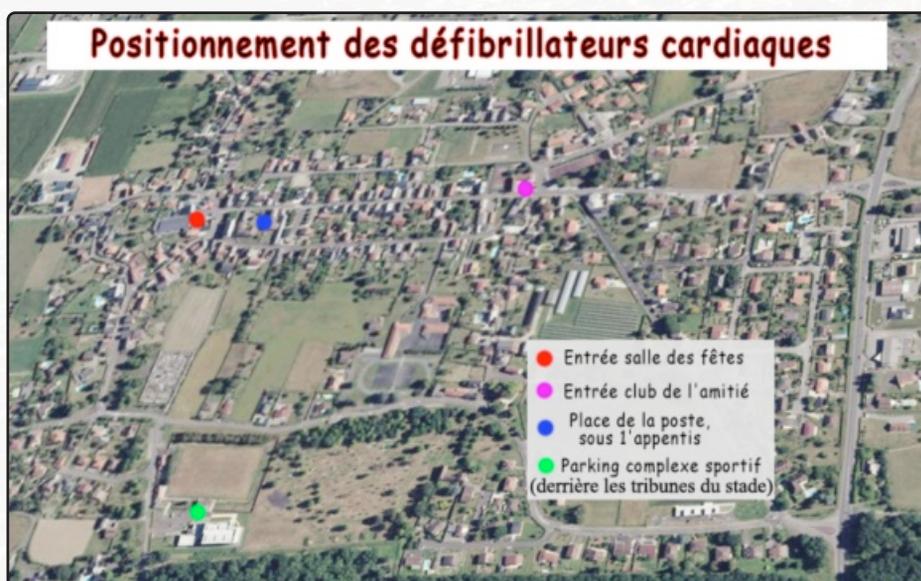
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PARDIES SERVICE DU TRANSPORT AU MARCHÉ DE MOURENX

CALENDRIER 2023

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
MERCREDI		8	1		3		5		6		8	
SAMEDI	7	18	11	1	13	3	15	5	16	7	18	9
MERCREDI	18		22	12	24	14	26	16	27	18	29	20
SAMEDI	28			22		24		26		28		30

horaires mai à octobre : 9h15 à 11h 15

horaires novembre à avril : 9h 30 à 11 h 45



Carte des défibrillateurs

La vie est précieuse!

Le ministère de la santé estime qu'en France, 40 000 à 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

4 DAE (défibrillateurs automatisés externes) sont implantés sur la commune et à disposition de la population (entrée salle des fêtes, entrée club de l'amitié, sous l'appentis de la place de la poste et au parking du complexe sportif.)

LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le 11 avril dernier, le conseil municipal a voté l'arrêté des comptes de l'exercice 2022 ainsi que le budget prévu pour l'année 2023.

Le contexte d'élaboration du budget 2023

Comme c'est le cas pour l'ensemble des acteurs économiques et des particuliers, le budget 2023 de la commune de Pardies est marqué par l'inflation qui pèse non seulement sur les coûts de fonctionnement des services (et donc sur la capacité de la commune à autofinancer ses investissements) mais également sur les coûts des projets d'investissement.

Dans ce contexte les priorités du budget 2023 sont :

- Faire face aux augmentations du coût de l'énergie (gaz (*4) et électricité (*2)),
- Être attentif aux coûts de fonctionnement avec pour objectif de les réduire tout en maintenant un niveau de service équivalent,
- Continuer à réfléchir à des investissements générateurs d'économie (isolation, éclairage LED...) et ceux productifs de revenus.

Malgré ce contexte économique global la municipalité de Pardies a voté à l'identique les taux d'imposition pour 2023. La commune sera solidaire des Pardisiens qui verront les bases d'imposition, calculées par l'administration, augmenter d'environ 7%.

Taxe d'habitation	6,10 %
Taxe foncière (bâti)	19,47 %
Taxe foncière (non bâti)	20,00 %

Patrimoine communal

Un des objectifs de la municipalité étant de maintenir en état son patrimoine, le conseil municipal de Pardies a pour mission d'une part d'améliorer les infrastructures existantes et d'autre part de prévoir leur évolution.

Chaque année, les crédits budgétaires d'investissement et de fonctionnement alloués au maintien des installations sont donc importants et, cette année encore, la ligne budgétaire dédiée à l'entretien des bâtiments communaux est particulièrement élevée.

Investissement

Compte tenu de la rigueur de gestion des exercices précédents sur le fonctionnement de notre commune, le budget dédié à l'investissement sera important, cette année encore.

Le budget 2023 nous permettra notamment d'acquérir certaines parcelles afin de se projeter vers les années à venir (la future viabilisation de la zone artisanale sera un atout pour Pardies et permettra à notre commune de capter certaines entreprises qui généreront des recettes complémentaires),

La section de fonctionnement – les dépenses

Les dépenses de fonctionnement retracent la vie courante des services de la collectivité. La section de fonctionnement (dépenses) a évolué, en prévisionnel, de – 7,14% par rapport au budget de l'année précédente.

Ce résultat est possible grâce au travail de maîtrise de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité et ce malgré l'inflation générale.

La section de fonctionnement – les recettes

L'augmentation des recettes de fonctionnement de la collectivité s'explique :

- D'une part par l'augmentation des bases d'imposition, calculées par l'administration, et ce malgré la stabilité des taux de fiscalité votés sur la commune,
- L'augmentation des revenus des bâtiments loués par la commune notamment via le Pôle médical et le Pôle commercial.

La section d'investissement

Si les dépenses en investissement sont relativement stables d'une année sur l'autre, l'année 2023 est marquée par une augmentation nette des recettes d'investissement grâce à :

- La vente d'un bâtiment communal, d'un terrain en zone artisanale ainsi que du terrain du futur lotissement « Lou Bilatge »,
- Le versement de la première partie de la taxe d'aménagement du groupe LIDL qui s'implantera sur notre territoire aux environs de 2026.

Ces recettes exceptionnelles permettront notamment de mettre en place plusieurs projets d'investissement tels que : l'acquisition de certaines parcelles et l'aménagement de l'ancienne propriété CHINETTE qui permettra d'offrir un nouveau cadre de vie aux administrés. La municipalité réfléchit également à la future viabilisation de la zone artisanale qui pourra permettre l'implantation de nouvelles entreprises ou à l'assainissement des parcelles en cours d'acquisition.

L'endettement

Au 1^{er} janvier 2023 la dette de la collectivité s'élève à 105 141,78 € pour un seul emprunt en cours, celui de la construction du Pôle médical. Cet emprunt, d'une valeur initiale de 300 000 € et conclu en fin d'année 2014, se terminera en 2026.

Aucun nouvel emprunt n'est actuellement à l'étude.

Relations aux associations

Le 07 mars 2023 la municipalité a reçu l'ensemble des représentants des associations Pardisiennes afin de faire un point sur les subventions allouées et les relations entretenues.

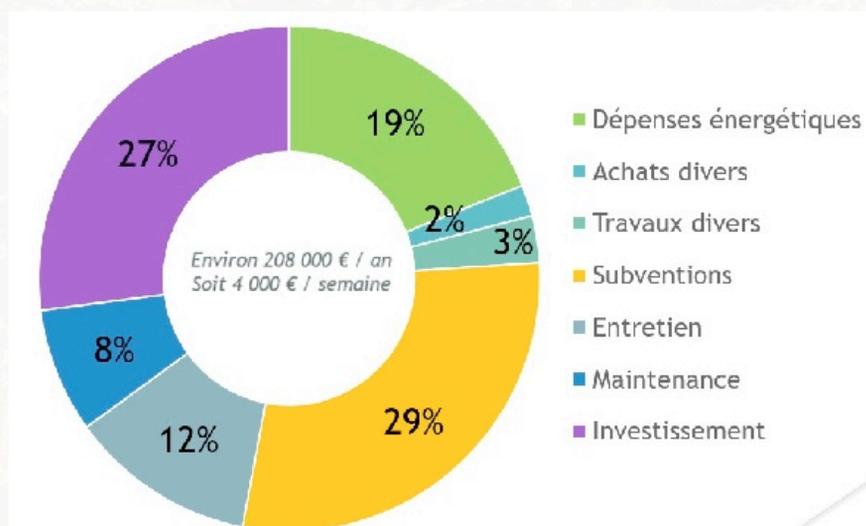
Après avoir rappelé le cadre légal pour l'octroi d'une subvention et les conditions de son versement, un zoom a été fait sur la part que représente la subvention de la municipalité dans les recettes des associations locales ; soit 51% des budgets prévisionnels 2023.



La part relative à la subvention municipale étant nettement supérieure à Pardies que sur le territoire national, de **nouveaux objectifs ont été fixés aux associations pour l'année 2024**, à savoir :

- Une diversification attendue des recettes et une répartition en trois tiers entre la subvention communale, les cotisations et les produits des animations,
- Une limitation de la trésorerie disponible dès le budget prévisionnel 2024, avec un maximum de 20% pour chaque association. La municipalité s'étant engagée à être au côté des associations en cas d'imprévu,
- La nécessité de fournir des documents équilibrés et complets lors du dépôt du dossier de demande de subvention (bilan N-1 et budget prévisionnel, rapports moral et d'activité, condition d'utilisation de la subvention en N-1 et en N).

Enfin un zoom a été fait sur le coût annuel que représente le fonctionnement des associations pour la commune de Pardies ; à savoir 208 000 € en 2022, répartis ainsi :



Réglementation

Depuis le 21 novembre 2022 et suite aux incendies ravageurs de l'été en France, deux nouveaux arrêtés préfectoraux réglementent les usages du feu à l'air libre pour le premier arrêté, et les obligations légales de débroussaillage (OLD) pour le second arrêté. La commune de Pardies est classée commune à risque incendie de forêt depuis cette même date.

LES USAGES DU FEU À L'AIR LIBRE.

1 QUELS SONT LES USAGES CONCERNÉS PAR CET ARRÊTÉ ?

Le brûlage des déchets ménagers et des déchets verts ;
Le brûlage des végétaux coupés liés aux activités agricoles ;
Le brûlage des végétaux issus de la gestion forestière ;
Le brûlage des végétaux issus de l'application des obligations légales de débroussaillage ;
L'allumage et le transport de feux ainsi que les feux festifs, les feux d'artifices et l'utilisation des lanternes volantes.

2 QUELLES SONT LES PRATIQUES INTERDITES TOUTE L'ANNÉE ?

Le brûlage des déchets ménagers et des déchets verts (résidus de tonte, de taille, feuilles, etc.) est interdit toute l'année. Les déchets verts doivent être valorisés : compostés, utilisés en paillage ou déposés en déchetterie. Sont par ailleurs interdits toute l'année :
Tout jet d'objets en ignition (notamment des mégots) à moins de 200m d'un espace boisé ;
Les feux à l'air libre à moins de 200m des espaces boisés (sauf autorisation du propriétaire en seule période de moindre sensibilité) ;
Les feux d'artifice à moins de 200m des espaces boisés ;
Les lanternes volantes.

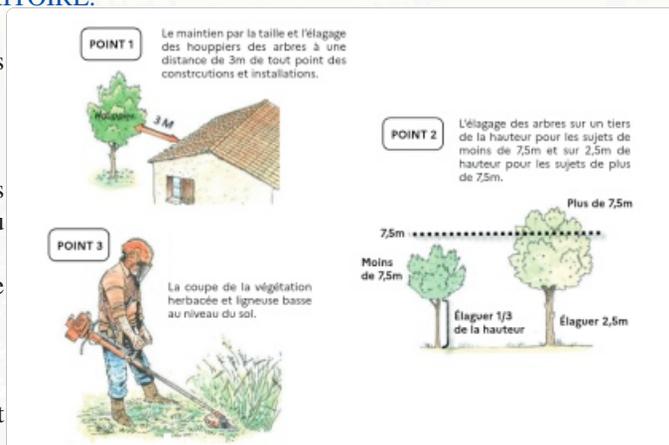
Les brûlages de végétaux coupés liés aux activités agricoles sont autorisés sous réserve d'être déclarés en mairie en période de moindre sensibilité. Ils sont soumis à autorisation du maire en période d'extrême vigilance. Le maire fixe lui-même le délai de prévenance.

ADAPTER LES OLD AUX SPÉCIFICITÉS DE NOTRE TERRITOIRE.

Débroussailler est un geste essentiel de protection contre les incendies de forêt.

Bien débroussailler, c'est en particulier:

- Enlever les arbres morts, tombés ou arrachés ;
- Éliminer tous les végétaux morts ainsi que l'ensemble des rémanents de coupe et de débroussaillage (par broyage ou dépôt en déchetterie) ;
- Élaguer les troncs conservés sous 2,5 m et dans la limite d'1/3 de la hauteur ;
- Couper les branches qui surplombent les toitures ;
- Couper la végétation herbacée et ligneuse au-dessus 40 cm ;
- Maintenir les arbres à une distance minimale de 3m de tout point des habitations.



Les travaux doivent être exécutés dès que la végétation ligneuse et herbacées (arbustes, broussailles, landes, etc.) dépasse 40 cm de hauteur.

Tous les abords des habitations, constructions, chantiers et installations qui sont situées dans et jusqu'à 200m des bois, forêts, friches, landes, plantations et reboisements doivent être débroussaillés sur une profondeur de 50m ainsi que leurs voies d'accès sur 2,5m de part et d'autre de la voie.

Dans les zones soumises aux OLD, il appartient aux propriétaires de réaliser à leur charge le débroussaillage. Cette obligation peut imposer le débroussaillage sur toute ou partie de parcelles voisines qui ne lui appartiennent pas.

Dans ce cas, il convient au préalable :

D'informer le propriétaire voisin de l'obligation de débroussaillage. Si vous ne le connaissez pas, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie et consulter le cadastre ;

De lui indiquer qu'il peut procéder lui-même au débroussaillage ;

A défaut, lui demander l'autorisation écrite de pénétrer sur son terrain pour y effectuer le débroussaillage ;

En cas de refus de sa part, le propriétaire voisin devient responsable de l'absence de débroussaillage.

Débroussailler, ce n'est pas tout raser. Il s'agit de créer une discontinuité végétale en réduisant les combustibles végétaux entre les zones d'habitation et la forêt.

Sur notre commune la zone concernée par les OLD est déjà débroussaillée. Lors des prochains travaux de prévention incendies, la distance de protection de 50 mètres sera vérifiée et appliquée sur la partie boisée communale.

ÉCOLE

Suite à un diagnostic concernant l'école initié par la municipalité et réalisé par le centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques au second semestre 2022, les élus et les agents municipaux ont étudié un plan d'actions sur deux axes majeurs:

- La politique enfance de la commune
- L'organisation des services péri-scolaires (garderie, cantine et nettoyage des locaux à l'école).

Les équipes ont été très impliquées et réactives et à ce jour plusieurs actions ont déjà été menées sur la politique enfance de la commune:

- Recrutement d'un animateur qui propose des activités aux enfants pendant la pause du déjeuner
- Instauration de moments privilégiés entre la commission éducation et les parents d'élèves pour échanger à des périodes régulières.
- Réflexion sur la création d'un projet recyclage pendant le temps périscolaire pour la rentrée 2023 (une opération de recyclage des bouchons ayant déjà été mise en place depuis quelques mois).



Concernant l'organisation des services, les actions suivantes ont été menées:

- Refonte du règlement intérieur de la commune
- Rationalisation du temps de travail et du protocole de nettoyage des bâtiments de l'école.

Tout ceci dans le but de clarifier et simplifier le travail des agents.

C'est un bilan positif constaté par tous les acteurs (parents d'élèves, enfants, agents communaux et élus)!



RECEPTION DU 13 MAI

Moment de convivialité suite à la requalification de la place du fronton, de la rue Henri IV et de la rue des Pyrénées.

Samedi 13 mai, les Pardisiens se sont réunis pour inaugurer le nouvel espace de vie proposé par les Élus. En effet, une nouvelle aire de jeux a été installée afin de rassembler les jeunes familles de Pardies et alentours autour de structures ludiques dédiées aux enfants.



La cérémonie s'est déroulée dans un esprit festif malgré les conditions climatiques difficiles, un déluge s'étant abattu à l'heure du repas!

L'ensemble des convives (Elus locaux, représentants des entreprises ayant participé au projet et habitants de la commune) ont apprécié ce moment de convivialité autour d'un apéritif déjeunatoire.

Vue aérienne depuis l'entrée de la zone industrielle (D33)



L'enseigne de grande distribution alimentaire LIDL poursuit les démarches administratives concernant la construction d'une plateforme logistique sur les anciens terrains d'ACETEX Chimie.

Ce projet de grande envergure devrait débuter cette fin d'année 2023 et sera constitué d'un bâtiment de 83 000 m² comprenant en entrepôt divisé en cellules de stockage et un ensemble de bureaux. Des aménagements extérieurs assureront le bon fonctionnement de cet établissement. Cette base sera gérée par une centaine de personnel administratif et environ deux cent cinquante logisticiens.

Ce projet répond en tous points aux règles d'urbanisme de notre Plan Local d'Urbanisme et sera construit en respectant les normes environnementales en vigueur. Un traitement paysager de l'ensemble du site sera réalisé afin de valoriser l'aspect architectural. Une démarche environnementale a été prise en compte dès la phase de conception dans le but d'inscrire ce projet dans une certification BREEAM.

Le dispositif paysager sera basé sur une alternance de bosquets arborés et de massifs arbustifs en fourrés. D'autre part le site sera entouré d'un merlon végétalisé permettant à la biodiversité de s'implanter et de se développer.

Perspective depuis la route de Bézingrand



Perspective depuis le giratoire de Pardies



La zone dédiée au stationnement des véhicules des employés (300 places) sera recouverte de panneaux photovoltaïques qui alimenteront une partie de l'établissement. Un parking visiteurs de 30 places ainsi qu'un stationnement pour les poids lourds, à l'entrée du site, seront également réalisés sur cet espace.

La durée approximative de cette réalisation a été estimée à 30 mois.

Travaux

Cette dernière année, la commission travaux a travaillé sur la liste qui suit :

- 1 : Travaux rue des Pyrénées (2° tranche).
- 2 : Travaux Place du Marcadiou (2° tranche).
- 3 : Achat d'un robot tondeuse au stade d'honneur.
- 4 : Travaux sur la façade ouest des tribunes du stade d'honneur.
- 5 : Éclairage scène salle des fêtes.
- 6 : Travaux d'étanchéité sur le toit de la cantine au groupe scolaire.
- 7 : Futurs aménagements en lieu et place de la propriété « Chinette ».
- 8 : Travaux d'extension du parcours sportif.
- 9 : Travaux au pôle commercial.
- 10 : Lotissement « LOU BILATGE »

1 : Sous la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de la CCLO et en partenariat avec le département, la seconde tranche des travaux de la rue des Pyrénées a été réalisée courant 2022.

La sécurité des usagers et la limitation de la vitesse ont été notre priorité. Cet objectif a été réalisé par la continuité du trottoir jusqu'au pôle médical et les différents «cédez le passage».

Plusieurs places de Parking ont été créées et des arbres plantés. L'aménagement d'un rond-point franchissable permet à tout type de véhicule de circuler facilement.

Merci aux services de la CCLO et du département pour leur accompagnement.

Coût des travaux à la charge de la CCLO et du Département.



2 : Les travaux du fronton et de la place du Marcadiou sont maintenant terminés. La réception du 13 mai dernier a mis à l'honneur cet endroit qui fait le bonheur de nombreux enfants et parents. Un lieu de convivialité où toutes les générations se retrouvent dès que le temps le permet.

Cette place, auparavant fréquentée surtout par les joueurs de pelote est désormais un lieu de vie à Pardies.

Coût des travaux : 336 860,47 €



3 : Afin de faciliter le travail de nos agents techniques et soulager le terrain de sport par des passages trop répétitifs du tracteur tondeuse (1.5 tonnes), nous avons fait l'acquisition d'un robot tondeuse entièrement automatisé. Cette machine gère de façon journalière les tontes et quelles que soient les conditions climatiques.

Coût de l'achat : 10 420,00 €



4 : La paroi de verre qui protège les tribunes au stade d'honneur a été entièrement changée. Une nouvelle structure en aluminium avec verre sécurit remplace l'ancienne protection.

Coût des travaux : 1 827,94 €

5 : Des travaux sur l'éclairage de la scène de la salle des fêtes ont été menés par nos services. Dans ce contexte où les prix de l'énergie augmentent de façon exponentielle, des lampes à LED ont remplacé les anciens projecteurs afin de diminuer les coûts d'utilisation.

La gestion du patrimoine et le fonctionnement des bâtiments communaux pèse sur notre budget. Les prix de l'électricité (multiplié par 4)

et ceux du gaz (multiplié par deux) ont de gros impacts financiers. Nous nous devons de rechercher des investissements qui amèneront des économies à moyen terme. Aussi, en partenariat avec «territoire d'énergie» anciennement SDEPA, nous allons sur plusieurs années mettre en place un plan d'investissement sur les systèmes d'éclairages des différents bâtiments communaux et en priorité ceux qui sont très consommateur (école, complexe de pelote, salle des fêtes, ...).

Coût des travaux : 3 433,22 €

6 : Le toit de la cantine du groupe scolaire montrait quelques signes de fatigue. Suite à plusieurs petites interventions, nous avons refait l'ensemble de l'étanchéité du toit terrasse.

Coût des travaux : 8 632,13 €



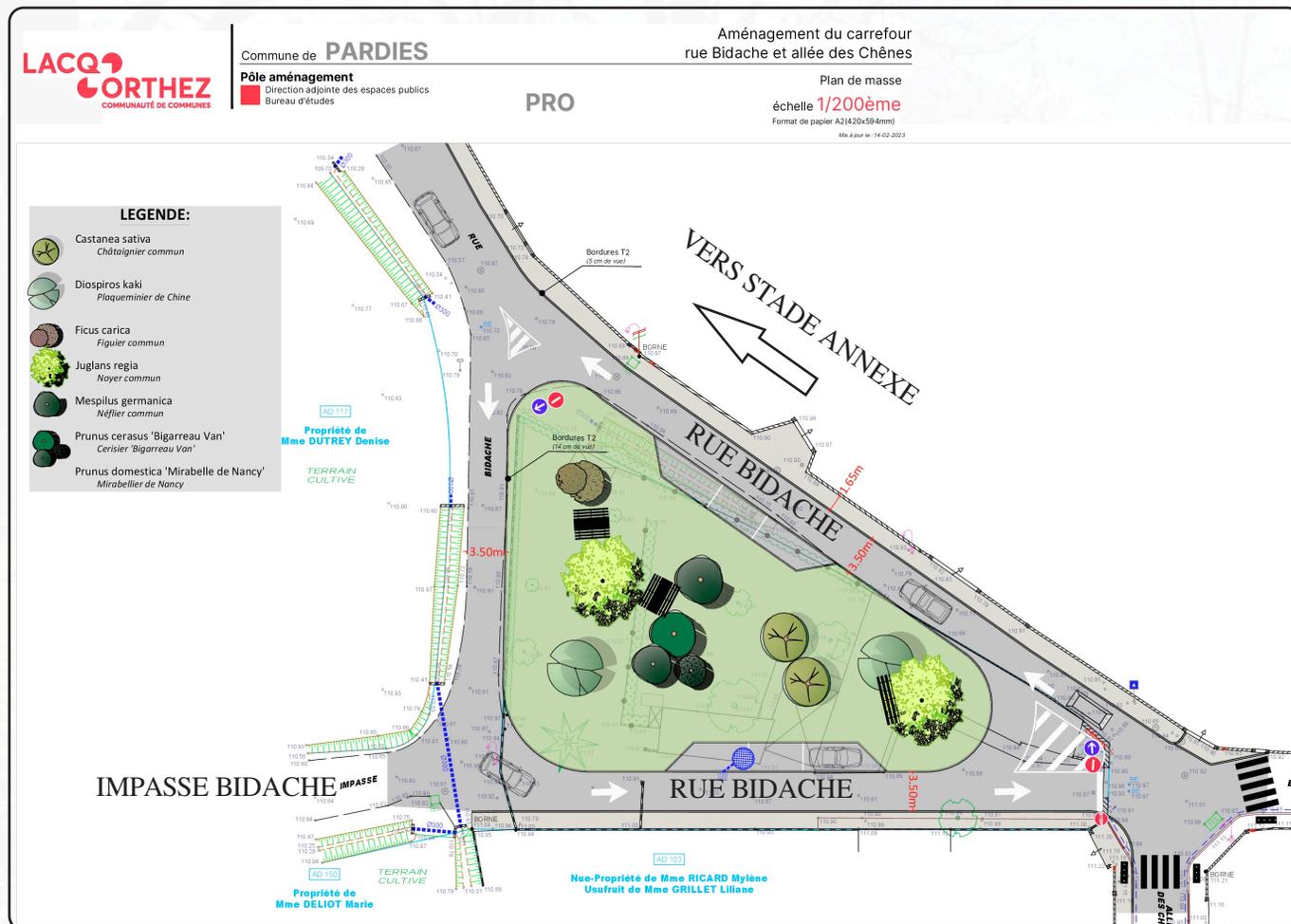
Travaux

7 : La commune a acheté l'an dernier la propriété «Chinette» afin d'aménager le quartier en facilitant et sécurisant la circulation des véhicules et le déplacement des piétons.

Le plan ci-dessous vous montre une projection des futurs aménagements avec la création de trottoirs, la circulation en sens unique et l'aménagement paysagé central.

Les travaux de démolition et de désamiantage vont débuter courant juin et vont se poursuivre par l'aménagement de cette nouvelle place. Le chantier, d'une durée d'environ 3 mois va modifier les habitudes des riverains. Nous comptons sur votre patience durant cette période qui sera largement récompensée par cet embellissement.

Coût des travaux : 143 126,04 €



8 : Vous l'avez certainement constaté, le parcours sportif a été agrandi sur un peu plus d'un kilomètre. Ce nouveau tronçon ravit les promeneurs et les joggers.

Coût des travaux : 71 377,20 €



9 : Au pôle commercial, Bioplazza a été contraint de fermer. Nous constatons néanmoins que l'ensemble des commerçants est plutôt satisfait de l'activité à Pardies et nous leur souhaitons le meilleur dans cette conjoncture difficile.

En lieu et place de l'épicerie bio, un nouveau locataire a pris possession des murs depuis début avril. Des travaux d'aménagement sont nécessaires avant l'ouverture prévue en fin d'année d'une agence Groupama.

Tous les travaux sont à la charge de l'assureur. Suite au cambriolage opéré sur notre pôle commercial, le conseil municipal a souhaité sécuriser ce site en se dotant de 3 caméras de vidéoprotection.



10 : Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin, la commune a vendu le terrain sur lequel elle prévoyait de réaliser le futur lotissement «Lou Bilatgé».

La société SGE qui s'est portée acquéreur du terrain a obtenu courant avril le permis d'aménager qu'elle avait déposé auprès des services de la CCLO.

À ce jour, 18 lots sont commercialisés et certains déjà réservés. Les travaux de viabilisation doivent démarrer courant septembre prochain.

Les premières maisons devraient sortir de terre début d'année prochaine.



BILLARD CLUB PARDISIEN

La saison sportive du Billard Club Pardisien 2023 s'est achevée de très belle manière avec le titre de champion de ligue Nouvelle Aquitaine Libre R4 décroché par Jean Lafargue à Aurillac.

On peut donc dresser le bilan des résultats obtenus par les joueurs de Pardies, après les tournois qualificatifs, des 4 participations aux finales du District d'Aquitaine :

- Bernard Lebacq Bande N3 à Pardies,
- Pedro Fuster 3 Bandes R1 à Agen,
- Jean Bataillou Libre R3 à Périgueux
- Jean Lafargue Libre R4 à Agen.

Deux titres de champion de district remportés :

- Jean Lafargue à la Libre R4
- Bernard Lebacq à la Bande N3

Après les finales de district, 3 participations aux finales de la ligue "Nouvelle Aquitaine" : Bernard Lebacq à Poitiers, Jean Bataillou à Périgueux et Jean Lafargue à Aurillac.

- titre de champion de Ligue Libre R4 remporté par Jean Lafargue qui fait le doublé : champion de district et champion de ligue,
- Bernard Lebacq vice-champion de ligue Bande N3 participe à la finale de France à Calais mais n'a pas réussi à accéder aux 1/4 de finale.

Par ailleurs l'école de billard du mardi a été très productive cette année avec 7 billards d'argent obtenus.

Deux formations, une pour les élèves de l'école de billard et une pour les joueurs confirmés, ont eu lieu au printemps avec Nikos Gerassimopoulos, formateur de la Ligue de Nouvelle Aquitaine.

De plus, une rencontre retour inter club avec Mont de Marsan a été organisée, avec des moments conviviaux et des joueurs que nous connaissons bien.

L'effectif du Billard Club Pardisien est stable mais avec du renouvellement. Nous avons eu la tristesse de perdre un de nos membres, Gérard Moreau, décédé en début d'année. Son humour et sa bonne humeur vont nous manquer.

En conclusion, et pour terminer sur les bonnes nouvelles, encore une très bonne année pour le billard club Pardisien avec 2 titres de champion de district et 1 titre de champion de ligue plus une participation à la finale de France Bande N3 à Calais.



LE PARDIES OLYMPIQUE

Le Pardies Olympique retrouve son école de foot.

Depuis de nombreuses années le Pardies Olympique était en entente avec le Monein FC dans les catégories de jeunes.

La fusion des deux clubs ayant été refusée par nos voisins, c'est une centaine de gamins et une bonne vingtaine d'éducateurs qui portent fièrement les couleurs bleu et blanc de notre si chère et si ancienne association sportive.

C'est une année charnière très réussie, malgré toutes les péripéties liées aux infrastructures très lourdement sollicitées. En tout état de cause c'est en parfaite harmonie avec la municipalité que nous travaillons afin de donner tous les moyens aux éducateurs pour former dans les meilleures conditions possibles cette si belle relève.



A bientôt autour des stades.

CIMAISES ET CHEVALETS



Cimaises et Chevalets est une association où se retrouve un groupe de personnes, personnalités et styles très différents, mais animés par une même passion.

Partage, générosité, détente et évasion se traduisent dans notre peinture (huile, acrylique, pastel).

L'atelier est ouvert à tous et nous vous invitons à nous rendre visite.

Nous remercions M le maire, les conseillers et les employés municipaux pour leur aide au bon fonctionnement de notre association.

LES PETITS LOUPS DE PARDIES

L'APE Les Petits Loups de Pardies est une équipe dynamique de mamans et papas qui œuvrent pour récolter des fonds et les redistribuer à leur école de Pardies.

Tout au long de cette année scolaire, plusieurs actions ont été menées par notre association : un loto, l'incontournable vide-grenier, des ventes d'étiquettes personnalisées puis de bières artisanales. Sans oublier la traditionnelle Fête de l'école au mois de Juin !

En parallèle, l'équipe enseignante a pu organiser différents projets: séances de cinéma, visite du Conservatoire de musique, ateliers de découverte (théâtre, cuisine, exposition..), tournois sportifs, 3 classes de découvertes...

Si vous voulez nous rejoindre, proposer vos idées, participer activement ou juste donner un coup de main ponctuel, vous êtes les bienvenus.



Les activités du Foyer des jeunes reprennent lentement mais sûrement. La fonte des adhérents et adhérentes due au covid s'estompe petit à petit, nous ne battons pas le record de 295 inscriptions de 2016 mais avec 222 cette année on remonte la pente.

Le badminton attire toujours plus, c'est vrai que l'ambiance y est excellente. Avec 54 joueurs cette année, il faudra bientôt choisir entre limiter les inscriptions ou pousser les murs de la salle des fêtes, tout est possible...

Les cours de gym, renforcement musculaire, cardio, stretching, pilate, gym douce se renforcent aussi. Ils sont assurés par Thibault Sarremejean et d'une remplaçante s'il devait s'absenter. Monique Haget a pris la relève de Corinne Birou pour la gestion de ces prestations. Pour la saison prochaine nous remettrons un cours en fin de journée afin de satisfaire des demandes.

La section danse jazz retrouve elle aussi ses effectifs avec 110 danseuses, mais où sont passés les garçons ? il n'y en a pas un cette année, on pourrait peut-être aller en piquer quelques-uns au foot. Le gala de danse est programmé pour le

vendredi 7 juillet, dirigé par Cécile Ginot avec les décors de Marie-Hélène Lara sous les sons et lumières de Yoan Lafargue.

Les autres sections, cartonnage, marche, couture, montagne, mosaïque, scrabble, impression 3D, informatique, œuvrent sereinement sans oublier le petit gâteau de la pause thé.

Le bureau a accueilli Véronique Palus comme trésorière pour soulager Michel Scudizio qui assurait cette tâche depuis 20 ans, celui-ci restant secrétaire sous la houlette du Président Jean-Marie Carpentier.

N'oubliez pas notre site : foyer-des-jeunes-pardies.fr



LOUSTAUNAU

L'association Loustaunau a pour but de promouvoir la culture gasconne à travers diverses activités (bal traditionnel, concerts, cours de chants...)

Cette année sont organisés dans la commune 5 bals traditionnels avec des musiciens et chanteurs venant de Bigorre, Ariège et Béarn aux sons de différents instruments tels que la cornemuse, violon, vielle à roue et accordéon.

D'autres prestations sont également prévues dans différentes communes du Béarn.

Avant chaque bal nous proposons aux débutants une initiation aux danses traditionnelles d'une durée d'une heure. A la fin de celui-ci la scène est ouverte pour permettre à différents musiciens de se produire librement.

Une buvette avec boissons et pâtisseries faites maison est à disposition.

Nous proposons 10 entrées gratuites pour les Pardisiens lors des prochains bals de cette année. Nous contacter pour vous inscrire.

Nous organisons aussi de Septembre à Juin des ateliers de chants polyphoniques pyrénéens ouverts à tous et à toutes de tous niveaux. Le 1^{er} essai est gratuit.

Ils ont lieu tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois. Et tout ceci dans la joie et la bonne humeur. Egalement un récital de voix et musiques Basques en l'Eglise de Pardies est prévu le 1^{er} octobre prochain.

Si vous souhaitez partager un bon moment avec nous, rejoignez nous lors de ces événements.

La Présidente de l'Association

Contact : loustaunau.asso@gmail.com, 0601278251

LE PELOTARI CLUB PARDISIEN

Décalé dans le temps, le traditionnel tournoi d'hiver au trinquet de Pardies se déroule cette fin mai et donne pleine satisfaction aux organisateurs et aux joueurs. Les finales au trinquet ont eu lieu les 2 et 3 Juin 2023.

Les effectifs sont en légère progression tant chez les séniors que chez les jeunes.

L'école de pelote accueille ses jeunes les mercredis de 13h à 16h.

Merci à la municipalité pour la réfection du sol du Fronton.



CLUB DE L'AMITIE

Fort d'une expérience de nombreuses années et sous l'impulsion de son nouveau président, Monsieur Jean-Louis FRANQUET, le Club de l'Amitié de Pardies vous attend tous les jeudis, place du Marcadieu, pour des après-midis récréatifs (scrabble, rummikub lettres, rummikub, chiffres, belote).

C'est aussi l'occasion de partager un goûter gourmand.

Nous organisons également des sorties ou repas, mensuellement. Après une paella partagée à Pardies le 17 mai dernier, nous partirons pour une journée à Saint Sébastien, le 18 juin, prendrons notre repas dans une cidrerie et rentrerons en soirée après un arrêt aux ventas.

Les inscriptions sont ouvertes!

En prévision pour cette année :

- Pique-nique à Aurit, au mois de juillet
- Repas alsacien à Pardies,
- Sortie méchoui
- Journée festive en Lot et Garonne
- Goûter de Noël le 21 décembre avant la fermeture du club pour les fêtes de fin d'année.

Sont également à l'étude:

- Atelier secourisme.
- Goûter de l'Epiphanie
- Sortie cabaret
- Visite du château de Pau
- Repas à Pardies
- Atelier info arnaques avec le concours de la Gendarmerie.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

C'est avec plaisir que nous vous répondrons.

A bientôt !

J-L FRANQUET Président 06 84 48 86 35

ACTEMIUM OPTEOR	Électricité installation industrielle	05 59 40 00 80	
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE (SOGIF)	Production gaz industriels	05 59 60 43 90	
BEARN PYRENEES VOYAGES	Transport autocar	05 59 72 56 22	05 59 32 73 89 - 05 59 60 31 48
BEARN OPERATIONS POMPAGES SERVICES	Pompage industriel	05 59 02 93 01	
BLANCHISSERIE ALONZI	Blanchisserie industrielle	05 59 60 19 56	
CARROSSERIE RIBEIRO	Carrosserie automobile	05 59 60 21 03	
CLAIR COIFFURE	Coiffure dames	09 62 65 28 78	
COLLECTE ET VALORISATION ENERGIE DECHETS (COVED)	Collecte, recyclage déchets	05 59 60 17 84	
C.T.B.	Contrôle technique automobile	05 59 71 56 04	https://www.controle-technique-pardies.autosecurite.com
EIFFAGE CONSTRUCTION	Bâtiment - génie civil	05 59 71 63 37	
ES'CAMPER 4x4	aménagement de 4x4	06 51 00 63 37	https://escamper4x4.com/
ESCOFET ANTHONY	Photographe et vidéaste	06 51 00 63 37	www.anthony-photos-videos.com
EVOLUTIF	Coiffure hommes enfants	05 59 60 23 18	
FERREIRA	Plomberie	05 59 60 46 71	
GARAGE PAMBRUN	Réparation auto. - carburants	05 59 60 01 06	
INSTITUT CATALEYA	Salon de beauté	07 88 67 10 82	
KHERFELLAH BENAYS Rahnou	Courtier en travaux	05 64 27 05 00	

Au pôle médical

BORDES Miryam	Orthophoniste	07 81 08 10 38	
CABINET INFIRMIERS FOINELS Manuèle et GRECHES Patrice	Soins à domicile et sur rendez-vous au cabinet	06 32 83 25 27	
Chrystel RENÉDO-PÉRISSÉ	Diététicienne-Nutritionniste	06 30 75 29 28	
CREASMILE	Prothésiste dentaire	05 59 32 62 86	labo.creasmile@gmail.com
INK'COGNITO TATOO	Salon de tatouage	07 68 27 93 93	inkcognitotatt007@gmail.com
MERMIN-LAFONTAINE Mélanie	Podologue Pédicure	06 20 69 74 10	
PITTONI Julien	Dermatologue et vénérologue	https://www.doctolib.fr/dermatologue/pardies/julien-pittoni	
ROBLES Muriel	Masseur Kinésithérapeute	06 11 41 98 49	

LABEL'ISO	Plâtrerie & isolation	06 77 66 44 18	
LABORATOIRE DES PYRÉNÉES ET DES LANDES (Services administratifs)	prélèvements mesures analyses	05 59 60 23 85	http://labopl.com
LE POTTOCK	Bar - brasserie	05 59 60 48 81	09 62 56 13 58
MARBRIER Madison	Psychologue	05 64 64 49 26	
MARTIN Nettoyage	Entreprise de nettoyage	06 11 07 34 26	cel.martin64@gmail.com
Ô DOUCEURS DE COCO	Pâtisserie	06 08 70 13 81	odouceursdecoco@gmail.com
ORTEC SERVICES INDUSTRIE	Nettoyage industriel	05 59 60 13 15	
PANDELES FRANCK	Plomberie	05 59 60 50 76	
PANDELES MICHEL	Journaux	09 61 46 59 80	
PARDIES AUTOMOBILE	Réparation auto.	05 59 71 58 81	
PEREIRA DE OLIVEIRA	Peinture en bâtiment	05 59 92 04 28	
PERUILHE	Quincaillerie - plomberie	05 59 60 14 40	
PHARMACIE DES PYRENEES	Pharmacie	05 59 60 23 48	
SARL CAMET-MOURAA	Travaux agricoles	05 59 60 21 32	06 87 92 14 62
SARL CS BEARN Serge CUENCA	Serrurerie Métallerie Chaudronnerie Travaux de Soudure	05 59 60 32 89	05 59 60 36 82
SAS EBERARD	Pompes funèbres - marbrerie - funérarium	05 59 71 68 54	05 59 60 03 59
SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DU SUD (SHIS)	Production et distribution d'électricité	05 59 60 15 10	
SODEXO ENTREPRISES	Restaurants d'entreprises, de collectivités	05 59 60 50 70	
TECNI SERVICES	Installation, dépannage et réparation	06 51 86 89 38	tecni-services@outlook.fr
VIP MICRO	Informatique	05 59 60 03 06	https://www.vipmicro.fr/

Au pôle commercial

Au Petit Bonheur	Boulangerie - pâtisserie	05 59 71 54 72	
Aux Saveurs Rôties	Rôtisserie	06 46 30 62 69	https://aux-saveurs-roties.eatbu.com
Aux Saveurs Italiennes	Pizzeria	06 46 30 62 69	https://www.pizza-pardies.fr
D'un Coin à L'autre	Épicerie locale et régionale	06 13 66 96 53	www.facebook.com/Dun-coin-à-lautre-épicerie-100498022641655
L'agapanthe	Fleuriste	09 52 52 19 59	https://www.lagapanthe.net/

DEMOGRAPHIE juin 2022 à mai 2023

Naissances



2022 :

LAFFARGUE Agathe
MOUCHOUX Timéo
NADAL Pablo

2023 :

BURGAUD Ana
DARASPE LABORDE
Thiago
DELAHAYE Victoria
LARA REGUERA Timéo
NZOGHE-NDONG Taliah
PRETOT-ELUZIN Alma
ROGGE Léna
TAYMONT Mattéo

Mariages



2022 :

FALCHETTO Nicolas et
ARRATEIG Aurélie

Décès



2022 :

Georges BURS
Christiane DELHOUMEAU épouse
FOULLERON
Marcelle LANUSSE épouse BAROU-
DAGUES

2023 :

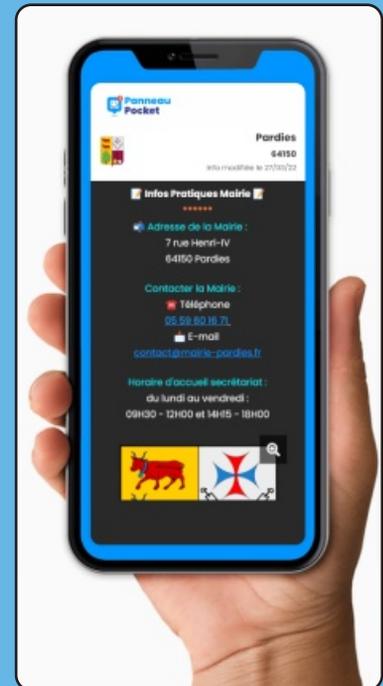
Marie CINQUALBRES épouse CLAVÉ
DIT LABRISÉE
Suzanne COUPPEY veuve BOUCHARD
Alessandro MARTEGANI
Eulalie MOULOU veuve BURS

Pour vous informer

1 Panneau lumineux au Fronton



2 L'application Panneau pocket sur smartphones



3 Le site internet

<https://www.pardies.fr>

